CALENDRIER D'INSCRIPTION DES JOURS DE PRESENCE - Accueil de Loisirs ETE 2017

(à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)

NOM Prénom (parents) :……

ADRESSE (du parent responsable) : ……

……

N° tél ……..

Nom Prenom des enfants	Date de Naissance
……	……/……/……
……	……/……/……
……	……/……/……
……	……/……/……

Régime de protection sociale (obligatoire) :

N° Allocataire CAF……..

N° immatriculation MSA ……

PERIODE JUILLET 2017

JOURS	Transports matin	Accueil de Loisirs	Transports Soir
lundi 10 juillet			
Mardi 11 juillet			
Mercredi 12 juillet			
Jeudi 13 juillet			
Vendredi 14 juillet	FERIE		
Lundi 17 juillet			
Mardi 18 juillet			
Mercredi 19 juillet			
Jeudi 20 juillet			
Vendredi 21 juillet			
Lundi 24 juillet			
Mardi 25 juillet			
Mercredi 26 juillet			
Jeudi 27 juillet			
Vendredi 28 juillet			
Lundi 31 juillet			
Total			

PERIODE AOUT 2017

JOURS	Transports matin	Accueil de Loisirs	Transports Soir
Mardi 1 août			
Mercredi 2 août			
Jeudi 3 août			
Vendredi 4 août			
Lundi 7 août			
Mardi 8 août			
Mercredi 9 août			
Jeudi 10 août			
Vendredi 11 août			
Lundi 14 août			
Mardi 15 août	FERIE		
Mercredi 16 août			
Jeudi 17 août			
Vendredi 18 août			
Lundi 21 août			
Mardi 22 août			
Mercredi 23 août			
Jeudi 24 août			
Vendredi 25 août			
Lundi 28 août			
Mardi 29 août			
Mercredi 30 août			
Jeudi 31 août			
Vendredi 1er septembre			
Total			

OBSERVATIONS :

CADRE RESERVE A LA MJC

Date et signature

Ce formulaire doit être rempli et signé par les parents
au plus tard 10 jours avant l'accueil. L'inscription par téléphone n'est pas valable.

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC